
Téléphone 02.33.52.02.16
Fax 02.33.52.42.62

RÉUNION DU 3 JUILLET 2008

Le trois juillet deux mille huit à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT

Etaient Présents : M. Guy AMIOT, M. DECARITE Hubert, Mme JEAN Mireille, M. LE MARQUIS Laurent, Mme ENQUEBECQ Nathalie, Mme GAMACHE Isabelle, M. PASQUIER Roger, M. POLIDOR Christophe, Mme HUBERT Chantal, M. POISSON Joël, M. EUGENIE Christian, Mlle BURET Elsa (donne pouvoir à Mme JEAN Mireille), M. LESERT Bernard

Etaient Absents excusés : M. GRANDIN Pierre.

Etait Absent :

Secrétaire de séance : Laurent LE MARQUIS

Le compte rendu du 10 juin 2008 est approuvé à l'unanimité.

Début de la séance : 18 heures 30

.....

1 – Personnel

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour une indemnité de 100€ pour Mlle Charlotte DERYCKE suite à un stage d'un mois en mairie en récompense du travail fourni.

2 – Ecole

Le conseil municipal vote le paiement d'une facture de 347,71 € à la commune de Martinvast pour frais de scolarité.

La prévision d'effectif pour la rentrée 2008 est de 134 élèves.

3 – Travaux : stade de football

Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires chez le notaire.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les conditions d'acquisitions du terrain pour l'agrandissement du stade qui sont les suivantes :

- Achat de terrain à 1,50 € le m²
- Clôture à la charge de la commune,
- Honoraires du géomètre et de notaire à la charge de la commune,
- Une barrière de 4m acier fournie et posée par la commune

Après consultation des devis, le conseil municipal décide de retenir la proposition de Monsieur DE LA LLAVE pour un montant de 3000€ HT pour le dépôt du permis de construire des vestiaires préfabriqués.

Le conseil municipal retient l'entreprise COUGNAUD avec les options suivantes :

- Pose des carrelages dans les vestiaires et douches en remplacement de la résine
- Serrure 3 points à la porte du bureau
- 2 fenêtres alu de 1,00 m X 0,30 m
- 2 robinets de puisage
- 2 lavabos dans les vestiaires

pour l'achat des vestiaires modulaires suite à l'appel d'offre.

Le conseil municipal autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention pour les plantations sur la haie à déplacer au stade.

4 – Voierie

Une étude est en cours pour faire un chemin piéton entre l'obélisque et le moulin à vent bien séparé de la route.

Concernant la voie de contournement, elle ne passe pas par Hardinvast.

5 – Mairie

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant de 2316 € HT de l'architecte pour les prestations supplémentaires réalisées en sus du projet mairie.

6 – PLU

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le devis de 3800 € HT de NIS (étude hydraulique), sous réserve qu'il concerne tout le bassin versant.

7 – Questions diverses

Concernant le concours des maisons fleuries Monsieur EUGENIE se charge de faire le tour de la commune.

8 – CCDD

Monsieur EUGENIE fait un compte rendu au conseil municipal de la réunion du conseil communautaire du 1^{er} juillet 2008.

La collecte des déchets se fait une fois par semaine, 22000 tonnes de déchets ont été collectées en 2007.

Pour l'assainissement, 1300 foyers raccordés dont 127 à Hardinvast. 245 foyers sont en non collectif sur la commune.

3064 clients sont desservis en eau dont 348 sur Hardinvast.

9 – Syndicat de la douve

Le conseil municipal autorise le Maire à faire un courrier à la Communauté de Communes Douve Divette afin qu'elle se positionne clairement sur l'entretien des rivières.

La séance est levée à 21 h 45.

Le Maire,

Le Conseil Municipal